

## NUMERISATION

Si vous souhaitez engager des projets de numérisation d'archives, il est nécessaire de suivre les principales données techniques recommandées par les Archives départementales. Par ailleurs, il est préférable de coupler les travaux de numérisation avec le microfilmage, seul support de pérennité garantie.

En application du nouveau code des marchés publics, une diffusion publicitaire satisfaisante s'impose : au minimum 3 à 6 fournisseurs ou une publicité au bulletin officiel des marchés publics. D'autre part, les prestataires se doivent de déclarer leurs sous-traitants afin de pouvoir vérifier la bonne technicité du travail effectué.

Il est important de savoir qu'aucun prestataire ne peut se prévaloir d'avoir l'agrément des Archives départementales ou de la Direction des Archives de France, cette procédure n'existant à l'heure actuelle que pour la restauration des objets d'art.

Aux Archives départementales, cinq collections CONCERNANT LES COMMUNES ont déjà été numérisées (voir à <http://www.archives.var.fr>, à la rubrique : recherches dans les documents numérisés) :

- \* **Les plans cadastraux napoléoniens** de toutes les communes du Var (1808-1848).
- \* **Les matrices cadastrales** de toutes les communes du Var sauf Cabasse (mise à jour en 2010). A noter, que pour l'arrondissement de Toulon, les matrices bâties antérieures à 1913 sont en général en lacune.
- \* **Les registres paroissiaux** de toutes les communes du Var à partir de la collection départementale, dite du greffe. Celle-ci comportant de nombreuses lacunes pour la période antérieure à 1792, il a été procédé pour un certain nombre de communes à un microfilm de complément de leur propre collection. L'ambition est, pour les années à venir, de procéder au microfilmage et à la numérisation de l'ensemble des compléments offerts par les collections communales par rapport à la collection départementale. L'origine de la collection est précisée dans la 2ème vue lors de la visualisation d'un acte numérisé : 1 MI EC pour la collection communale, 2 MI EC pour la collection départementale.
- \* **Les registres d'état civil** de toutes les communes du Var à partir de la collection départementale, dite du greffe pour les communes de l'arrondissement de Toulon jusqu'à 1912 et pour celles des arrondissements de Brignoles et Draguignan jusqu'en 1902. (La mise à jour 2010 permettra de mettre en ligne les actes des arrondissements de Brignoles et Draguignan jusqu'en 1912 ou 1914 suivant les communes).
- \* **Les recensement de population** de toutes les communes du Var. Les listes nominatives de recensements commencent en 1836 et sont faites tous les cinq ans. Du fait de la guerre, le recensement de 1871 a eu lieu en 1872. Il n'y en a pas en 1916, ni en 1941. Par décision de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), les listes nominatives de recensements ne sont consultables sur Internet que jusqu'en 1906.

A venir la mise en ligne progressive des **délibérations communales d'Ancien Régime** pour les collections communales déposées en commençant par les plus anciennes remontant au XIV-XVème siècle.